

Infos pratiques : mes services publics

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
04 76 34 01 21 (Monestier)
Pompiers : 18
SAMU : 15

Rappel des horaires pour effectuer des travaux bruyants

Lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Broyeur

Possibilité de réserver un broyeur gratuitement auprès de la métro:

<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

Il sera à récupérer aux services techniques du Gua

Horaires Bibliothèque Miribel

Tous les samedis de 10h à 11h
Parents et enfants sont les bienvenus.
Prêts gratuits

Informations PNRV : <https://www.parc-du-vercors.fr>

Les horaires de vos déchetteries :

Vif : Toute l'année (sauf Juillet et août)

Du lundi au samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du lundi au vendredi : 8h15 - 15h

Le samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h

Varces : Toute l'année (sauf Juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h



DECHETTERIE

Station météo, pour vous connecter :

depuis un ordinateur, tapez : https://www.romma.fr/station_24.php?id=208&tempe=1 et cliquez sur ce lien.

avec un téléphone : dans votre moteur de recherche tapez ROMMA, ensuite recherchez la station et allez sur les 3 points en haut à droite de votre téléphone pour ajouter à l'écran d'accueil.

MAIRIE: Site Web: <https://www.miribel-lanchatre.fr/>

Heures d'ouverture de la mairie: Lundi et Jeudi de 8 h à 12 h et Mercredi de 14 h à 16h

L'Info Municipale est une publication de la mairie de Miribel Lanchâtre

58 chemin de Chapoteyre - 38450 Miribel Lanchâtre

Téléphone : 04 76 34 00 42

Email : mairie@miribel-lanchatre.fr

Directeur de la publication : Michel Gauthier Rédaction : commission communication

Tirage : 200 exemplaires - distribués en boîtes aux lettres

Juillet 2024 n° 09



Info Municipale

EDITO



J'ai une pensée en écrivant cet édito pour Yves et Daniel qui nous ont quittés en cette fin du mois de mai.

2 personnes qui ont marqué la vie du village, chacune à leur façon.

Nous avons voté le budget au mois de mars avec quelques mauvaises nouvelles et beaucoup d'incertitudes.

Nous n'allons pas recouvrer la TVA sur le chantier de la déviation, les règles ont été changées au mauvais moment. Même si l'Etat est revenu sur cette décision, c'est trop tard pour nous.

Nous percevrons moins de dotation au titre du reversement d'une partie des droits de mutations en raison de la forte baisse des ventes de maisons.

Le recalcul par l'INSEE du nombre d'habitants sur la commune a fait baisser arithmétiquement de 10% le nombre de Lanchatrous, ce qui a également un impact sur nos dotations qui sont calculées en rapport du nombre d'habitants.

Nous referons un recensement au mois de février en espérant que soit pris en compte le nombre d'habitants réels.

Pour faire face et garder un bon excédent de fonctionnement, nous continuons à faire des économies sur tout ce que l'on réalise au quotidien:

-Revoir tous nos contrats ou les renégocier.

-Continuer à faire des choses en interne etc..

Nous avons augmenté légèrement les impôts fonciers pour compenser les baisses de recettes et anticiper les baisses futures de dotations qui sont potentiellement à prévoir pour rembourser la dette de la France.

Bonne lecture

Je vous souhaite de passer un bel été

Mairie
Tél : 04 76 34 00 42
mairie@miribel-lanchatre.fr
Horaires d'ouverture mairie
lundi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h
jeudi : 8 h à 12 h

Une nouvelle année scolaire se termine

2023-24 première année depuis longtemps à 2 classes due à la baisse des effectifs, ce qui n'enlève rien au dynamisme et à l'énergie déployés par l'équipe pédagogique et les élèves.

Cette année encore, les élèves, dans le but d'atteindre les niveaux d'apprentissages attendus à chaque niveau de leur cursus, ont réalisé de nombreux projets. Ils se sont vu proposer de participer à la journée de la laïcité ayant pour thème la fraternité, la semaine des maths, la fête du court métrage, l'initiation aux gestes de premiers secours, le cycle de piscine, des journées de l'olympisme avec les classes de MONESTIER DE CLERMONT et PRELENFREY, de la danse contemporaine avec un chorégraphe et bien d'autres encore.

Parmi les nombreux projets, un voyage en classe de mer à SAUSSET LES PINS pour la classe des grands et les élèves de l'école de SAINT-GUILLAUME a vu le jour.

De cette expérience, en plus de la richesse des différents enseignements dont ils ont profité, un article est né. (page suivante)

Un grand merci à l'ensemble des équipes pédagogique et périscolaire pour le travail formidable et pas toujours facile qu'elles réalisent avec les enfants et qui assurent le bon fonctionnement de notre école.

Année 2024-25

La rentrée scolaire se fera le lundi 2 septembre avec des effectifs en légère hausse car à ce jour nous enregistrons 6 départs pour 8 arrivées soit 41 élèves.

Bravo à tous et BONNES VACANCES.



En prévision des nouveaux épisodes de canicule qui s'annoncent chaque année plus nombreux, la Métropole a souhaité adapter les horaires des 21 déchèteries et en a profité pour les simplifier.

A partir du 1er juillet 2024 les déchèteries, réparties en fonction de leur fréquentation en deux catégories (les maxi ou les proxi), auront toute l'année les mêmes horaires sauf en juillet et août.

DECHETERIE PROXI

Champ sur Drac, Claix, Domène, Eybens, Fontaine, Grenoble-Jouhaux, Grenoble-Peupliers, La Tronche, Le Pont de Claix, Seyssins, Varcès, Vizille

Toute l'année (sauf Juillet et aout)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1er juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h

DECHETERIE MAXI :

Echirolles, Grenoble-Jacquard, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Sassenage, Vaulnaveys-le-Haut, Vif

Toute l'année (sauf Juillet et aout)

Du lundi au samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1er juillet au 31 août

Du lundi au vendredi : 8h15 - 15h

Le samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h

Particularité Saint Paul de Varcès

Toute l'année (sauf Juillet et aout)

Lundi Mercredi et samedi : 8h45 - 12h et 14h - 17h30

Du 1er juillet au 31 août

Lundi et Mercredi : 8h30 - 14h

Samedi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h00

Vie communale

EVENEMENTS

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte tous les samedis de l'été de 10 h à 11 h.

Ouverte à tous et aux enfants bien sûr.

Si vous voulez venir un autre jour vous pouvez prendre rendez vous avec Martine en appelant le Maire.

Cérémonie

La cérémonie en mémoire des 80 ans des combats du Vercors et en l'honneur des fusillés et des morts pour la France, se tiendra le samedi 27 juillet à 11 heures au Vernay précédée de celle de Revolleyre à 10h 15.

La nuit des étoiles

L'association ASTRIEVES organise le vendredi 9 août en début de soirée la nuit des étoiles, au stade du Prétarachou.

Vous pourrez venir voir les étoiles avec un télescope professionnel avec les explications des personnes de l'association.

Vous aurez plus de précisions fin juillet

dans la newsletters

Commémoration des Justes à Prélénfrey le 20 juillet :

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 10h : Déambulation dans le village de Prélénfrey, présentation des maisons où ont été cachés les enfants et les familles
- 11h30 : Commémoration des événements du 22 juillet 1944 (place des Justes)
- 12h : Buffet (maison du Parc)
- 14h : Visite guidée de l'exposition "Sur les traces des enfants cachés à Prélénfrey"
- 15h : Table ronde animée par Gil Emprin, historien :
 - Dominique Lardet, autrice,
 - Alexandre Dayet, réalisateur,
 - Ségolène Marbach, directrice éditoriale des PUG,
 - Antoine Musy, chargé de collections au musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère,
 - Andrée Barras-Tixier, membre de l'association Histoire et Patrimoine du Gua.

Journée gratuite et ouverte à tous

Merci de confirmer votre présence **avant le 8 juillet**
à legua38communication@gmail.com

Ecole

« Avec notre classe de CE2-CM1-CM2, nous sommes partis en classe de mer le 9 avril 2024.

Nous avons partagé le bus avec les classes de Saint Guillaume, pour aller à Sausset les Pins, à côté de Marseille.

Les animateurs du centre nous ont proposé plein de super activités.

Le premier soir nous nous sommes rendus à la plage, pour voir le coucher de soleil !

Mercredi 10 avril, sous un vent terrible, nous avons visité Carro, son port, et son marché aux poissons. Nous avons fait une balade de 7,5 km le long de la côte.

A la fin de la journée, sur la plage de Sainte Croix, nous avons goûté, et nous avons pu tremper les pieds dans la mer.

Le jeudi, lors de la pêche à pied, nous avons pu voir de plus près des crabes, des bernard-l'ermite, des crevettes, des oursins, et des civelles.

Le jeudi soir, nous avons eu une « boum », avec des bonbons.

Quelle ambiance !

Le vendredi, juste avant de prendre le bus, nous avons fait de la peinture à côté de la mer, c'était génial !

C'était très bien cette classe de mer, on s'est bien amusés !

Nous garderons pleins de très bons souvenirs, et nous avons fait de belles rencontres. »

Les 17 élèves et l'enseignante de CE2, CM1 et CM2 de Miribel Lanchâtre.



Vie communale

Travaux

Cette année sera une année avec peu de travaux. Il faut que budgétairement nous ayons reçu toutes les subventions, pour retrouver une bonne capacité de financement ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui.

Nos routes:

La route des Ferrières a réouvert le 21 juin après presque 2 ans de fermeture.

2 ans pour quelques semaines de travaux !!



La RD8, quand nous posons la question à la Métro, la réponse est:

« La décision de faisabilité d'une nouvelle route sera prise en 2025. Mais pour cela il faut encore faire des études. »

A notre niveau nous trouvons des solutions, nous proposons, mais rien ne bouge sans études. Etudes qui amènent d'autres questions.

Aujourd'hui la Métro a investi plus de 500 000 € dans ces études.

Avec cette somme, une déviation plus aboutie que celle que nous avons réalisée aurait pu être faite.

Pour l'instant cette déviation provisoire est bien pratique et nous espérons qu'elle va tenir encore quelques années.

Vie communale

10 jours de la culture

Dimanche 14 avril, pour cette nouvelle édition des 10 Jours de la Culture, notre commune a accueilli sous le préau de l'école la Compagnie la Lune à l'Envers. Comme chaque année le financement est pris en charge par Grenoble Alpes Métropole à hauteur de 70 % et par la commune pour les 30 % restants. Ce qui permet de proposer un spectacle entièrement gratuit pour les spectateurs.

Deux comédiens nous ont présenté l'Ile au Trésor, un spectacle inspiré du roman de Robert Louis Stevenson. Une heure de rythme effréné où s'enchaînent mimes, escrime, acrobaties, quiproquos, chants, explosions... En tout, 15 personnages différents et autant de costumes, de masques, les répliques et les changements de costumes fusent sur un rythme vertigineux.

Le spectacle narre l'épopée du jeune Jim Hawkins, garçon rêveur travaillant à longueur de journée dans l'auberge de ses parents. Un jour, un vieux loup de mer vint bouleverser cette vie monotone, en poussant Jim à s'élancer à la recherche d'un trésor perdu, en compagnie du courageux Docteur Livesey, du fier capitaine Smolett et du mystérieux Long John Silver...

Un spectacle populaire et participatif, avec plusieurs degrés de lecture, où le rire fut au rendez-vous devant un public ravi et conquis !



Vie communale

Résultat de la campagne de piégeage des frelons asiatiques

C'est en début d'année que la mairie a mis gratuitement à disposition des habitants de la commune des pièges contre les frelons asiatiques. Le but de cette campagne de piégeage de printemps était de capturer un maximum de « fondatrices » afin de limiter la création de nids et de pontes. En effet chaque fondatrice va durant l'été créer un nid qui contiendra environ 3000 frelons. Dès le mois d'août, les frelons partiront ainsi à la recherche de nourriture pour combler les besoins de leur essaim, provoquant alors des attaques massives sur les abeilles et la destruction de nombreuses ruches.

C'est donc une quinzaine de nouveaux pièges qui ont été distribués portant à 35 les points de piégeages cette année. A l'issue de cette première campagne de printemps qui a pris fin le 15 mai, 99 fondatrices ont été capturées sur la commune, soit environ presque 300 000 frelons évités. Une carte de localisation des prises a été établie, démontrant une présence assez forte aux Adrets, au Village ainsi qu'à Cassoulet.

Cette cartographie permettra de mieux cibler les lieux nécessitant un piégeage actif en fin d'été et au printemps prochain.

La taille des ronds de couleur est proportionnelle aux quantités piégées.



Vie communale

Chantiers jeunes

Depuis 2020 nous organisons chaque année un « chantier jeunes » avec les ados de 15 à 16 ans.

En 2020 avec 5 jeunes nous avons refait à neuf les jeux du petit parc devant l'école.

En 2021 6 jeunes étaient volontaires et nous avons refait l'abri bus au bout du chemin de l'Achard, réalisé quelques aménagements à l'école et repeint des boiseries.

En 2022, 4 étaient présents pour repeindre la salle polyvalente pendant les vacances de février et 4 également pour repeindre la salle d'évolution de l'école, la restauration des panneaux d'affichage et aménager le jardin de l'école.

En 2023, 10 étaient motivés pour créer un abri bus à Cassoulet.

En 2024, 7 jeunes vont aménager les chicanes et repeindre la cantine.

Ces chantiers, outre la fonction pédagogique et le lien qui se crée entre les élus qui encadrent et les jeunes, permettent de réaliser de sensibles économies sur notre budget.

Nous pouvons estimer qu'en 5 chantiers nous avons économisé 30 000 € une fois enlevés le coût des matériaux et la rémunération en chèques cadeaux des ados.

La fibre – Il faut encore patienter



Les travaux pour l'arrivée de la fibre sur le village n'ont pas avancé ces 18 derniers mois. Nous avons eu en 2022 les travaux pour préparer l'alimentation du village avec la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour préparer l'arrivée de la fibre depuis Saint Guillaume sur un « point principal » au niveau du village.

La phase suivante des travaux consistant au déploiement de la fibre dans le village entre cette « arrivée principale » et chaque maisons / groupement de maisons n'a pas débuté malgré des annonces successives de travaux auprès de la mairie de la part des entreprises devant intervenir.

Les problèmes de mise en place sur les communes où les travaux sont déjà en cours retardent énormément le lancement de nouveaux chantiers.

Nous intervenons aussi régulièrement que possible auprès du Département et de la société en charge de la coordination du développement du réseau (Isère fibre) afin d'avoir un planning prévisionnel mais il est impossible d'avoir des délais fermes de leur part.

Le dernier bilan au niveau départemental donne un déploiement engagé sur 70 % des communes et les travaux sur notre commune devraient débuter, d'après le dernier planning, au second semestre 2024.

Une fois les travaux de déploiement sur chaque habitation réalisés, il y aura encore un trimestre d'attente (délais légal) pour que les opérateurs puissent proposer leurs offres aux particuliers.

En conclusion, nous devrions voir arriver la fibre sur le village (raccordement des premières maisons) à la fin du second trimestre 2025 s'il n'y a pas de nouveaux retards.

Vie communale

Finances

En 2023 la situation financière de notre commune, confortée par une gestion rigoureuse, a permis de faire face à un important programme d'investissement.

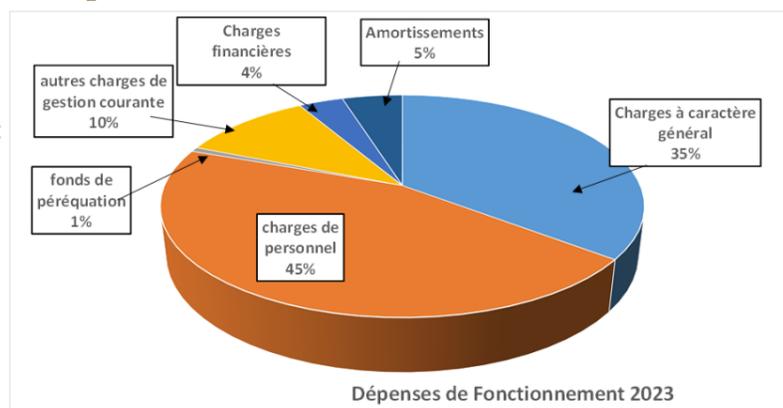
1 / section de fonctionnement :

La section de Fonctionnement pour l'année 2023 se solde par un excédent de 49.705 € (vs 59.385 € en 2022 et 33.975 € en 2021)

L'excédent de fonctionnement cumulé avec celui de l'année précédente s'élève ainsi au 31/12/2023 à 72.809 €. Ceci a permis de transférer une somme de 45.000 € en section d'investissement pour 2024.

Avoir un excédent de Fonctionnement est indispensable pour une Commune. C'est son unique source de financement, en dehors des subventions et du recours à un nouvel emprunt, pour réaliser des investissements et rembourser les emprunts en cours. C'est également sa seule réserve de sécurité pour faire face à des imprévus sur l'exercice suivant. Cela lui est aussi nécessaire pour assurer sa trésorerie car sur un même exercice les dépenses et les recettes ne se succèdent pas de manière linéaire.

Répartition des dépenses de fonctionnement 2023 :



En 2023, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à globalement à 316.241 € au lieu de 292.058 € en raison notamment :

du coût du chauffage (16.229 € vs 10.704 € en 2022). La facture du dernier trimestre de chauffe de l'année est toujours réglée sur l'exercice suivant. De ce fait, l'arrêt du chauffage urbain en juin 2023 ne s'est pas traduit par une moindre dépense comptabilisée sur l'exercice. Ce poste enregistre également l'achat de granulés pour que la nouvelle chaudière de l'école et des bâtiments communaux du centre village puisse entrer en fonction à compter du mois d'octobre.

du reversement à Miribel et Papillons d'une subvention de 4.872 € attribuée par le Département de L'Isère et perçue par la Commune afin que les personnes de plus de 60 ans puissent bénéficier de séances de gymnastique gratuites dans le but de préserver leur autonomie.

d'une augmentation du coût du personnel (142.420 € vs 129.482 € en 2022) résultant d'une revalorisation de l'ensemble des salaires liée à la révision par le gouvernement du point d'indice des fonctionnaires et, au 4ème trimestre, à un renfort ponctuel du personnel assurant le périscolaire

Vie communale

Finances (suite)

Les autres dépenses de fonctionnement demeurent sensiblement équivalentes à celles de l'année précédente, et ce dans un contexte d'inflation marquée.

Sauf imprévus, l'exercice 2024 devrait en principe dégager un excédent de Fonctionnement de l'ordre de 30.000 €.

Pour 2024, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter de 2 % les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâtie.

2 / section d'investissement :

La section d'investissement avec des dépenses de 244.249 € et des recettes de 206.018 € se solde pour 2023 par un déficit de 38.231 €.

L'excédent de 2022, reporté sur l'exercice 2023, étant de 87.806 €, l'excédent de la section investissement cumulé au 31/12/2023 est de 49.574 €. Ceci permet à la commune de pouvoir envisager de nouveaux investissements en 2024.

L'année 2023 a été marquée par la réalisation d'un important programme d'investissement :

la création de la voie de secours. permettant de relier notre commune à celles de Saint Guillaume et Château-Bernard (coût 106.692 € couvert par des subventions de la Metro et du Département pour un montant global de 71.346 €)

la rénovation du réseau de chauffage du bourg et l'installation de pompes à chaleur dans les locaux du Prétarachou. Sur un coût global de 168.340 €, 93.576 € ont été réglés en 2023. Le solde, soit 74.764 €, a été payé en janvier 2024 et est donc comptabilisé sur l'exercice 2024. Ces dépenses sont en partie couvertes par des subventions pour un montant global de 99.103 € dont 50.837 € ont été perçus en 2023.

la réfection du toit de l'Eglise pour un coût de 18.630 € et subventionné par le Département à hauteur de 4.000 € (dont 2.720 € perçus en 2023)

Il convient de noter que cet important programme d'investissement pour un montant global de 292.662 €, subventionné à hauteur de 168.922 €, a pu être réalisé sans accroître l'endettement de la commune.

En effet, pour cela, la commune a eu uniquement recours à une ligne de trésorerie entièrement remboursée et pour un coût final de 533 €.

Parmi les autres dépenses d'investissement comptabilisées en 2023, nous notons le remboursement des emprunts pour 15.591 €

Remarques :

En 2024, nous poursuivrons les efforts engagés depuis le début de la mandature pour contenir les dépenses. Ainsi, nous poursuivrons les chantiers jeunes qui chaque année réalisent des travaux remarquables (par exemple construction du nouvel abri bus de Cas-soulet en 2023).

Après avoir changé le logiciel de gestion en 2022 (économie de 6.000 € / an), en 2024 nous avons renégocié le contrat de location des photocopieurs de la Mairie et de l'Ecole (économie de 2.500 €).